

RAPPORT ANNUEL

2022

Pour nous, chaque personne est **unique**.



itinova



UN CHEMIN POUR CHACUN

Présentation du groupe

Depuis près de 100 ans, Itinova accueille et accompagne des personnes vulnérables, en situation de handicap ou de dépendance, à tous les âges de la vie.

Structurée autour de 6 pôles d'activité, notre association intervient dans les champs du handicap adultes et enfants, de la protection de l'enfance, de la précarité logement, de l'accueil des personnes âgées et du sanitaire.

Avec l'appui de son siège social situé près de Lyon, Itinova organise, professionnalise et fédère l'ensemble de ses 74 établissements et services.

L'engagement de nos 2 728 collaborateurs s'appuie sur le socle des valeurs de notre projet associatif : la primauté de la personne à tous les âges de la vie.

6 390

personnes accueillies

3 939

places d'accueil*

2 728

salariés*

191 M€

de total de charges d'exploitation*

*au 31/12/2022

74

établissements
et services

66%

des établissements implantés
en Auvergne Rhône-Alpes

22%

des établissements implantés
en Provence Alpes Côte d'Azur

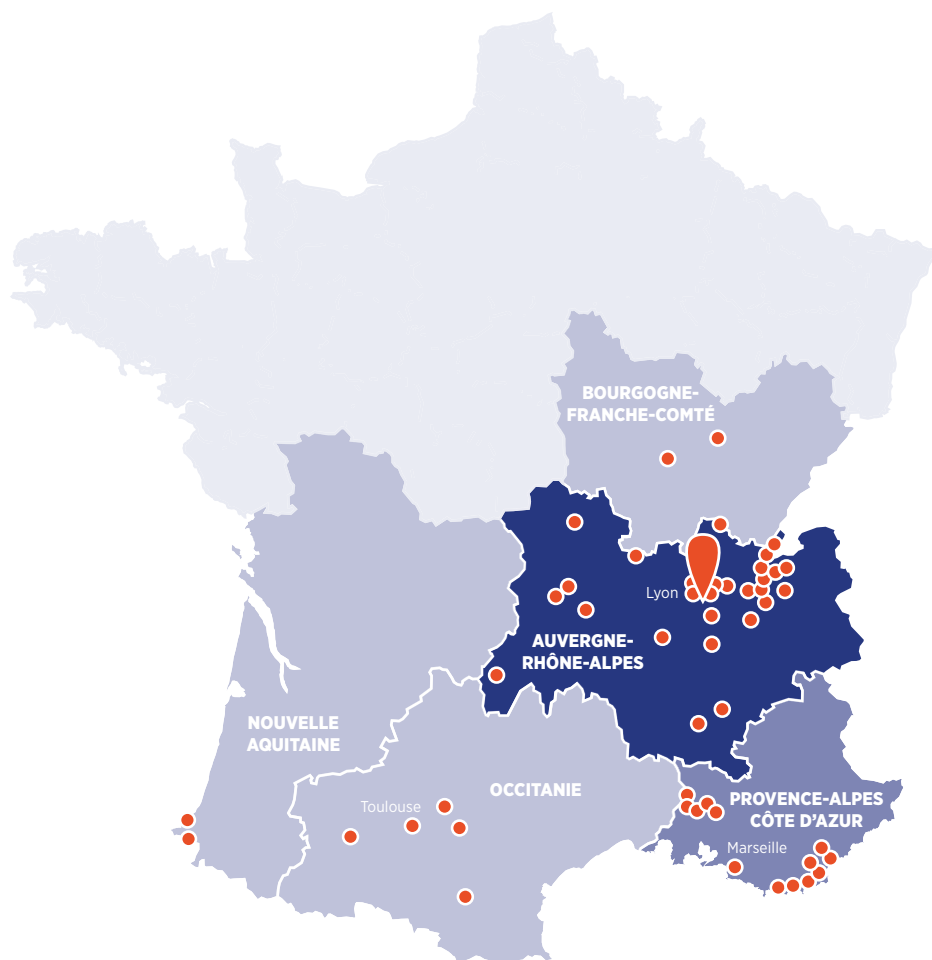
12%

des établissements implantés en
Bourgogne Franche-Comté, en
Occitanie et en Nouvelle Aquitaine

- > **HANDICAP ENFANTS : 24**
- > **HANDICAP ADULTES : 12**
- > **PROTECTION DE L'ENFANCE : 6**
- > **PRÉCARITÉ LOGEMENT : 3**
- > **PERSONNES ÂGÉES : 23**
- > **SANITAIRE : 5**
- > **1 SIÈGE SOCIAL**



FILM DE PRÉSENTATION ITINOVA :
SCANNEZ ET DÉCOUVREZ !



Repères historiques

1923

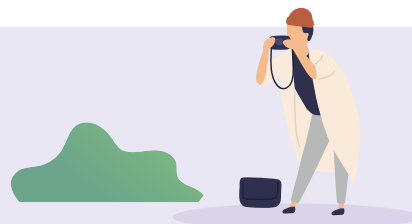
Création de Comité Commun pour l'hygiène et l'enfance (devenu Comité Commun Activités Sanitaires et Sociales – CCASS – en 1978), par un groupe d'industriels lyonnais soucieux de protéger les plus jeunes sur les plans sanitaires et sociaux.

1982

Création de Santé & Bien-Être (SBE) par la Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul pour fédérer en réseau ses maisons de retraite afin de faciliter leur gestion et pérenniser leurs valeurs vincentiennes.

2005

Création de L'UNION d'Associations pour fédérer CCASS et SBE et mutualiser leurs moyens.



2015

L'UNION d'Associations devient le groupe L'UNION.

1^{er} janvier 2020

L'Union change de nom pour Itinova, dans une dynamique globale de rapprochement des trois associations.

31 décembre 2020

Fusion d'Itinova, Comité Commun et Santé Bien-Être en un seul groupe juridique portant le nom d'Itinova.

21 juin 2023

100 ans d'engagement au service de la personne, de l'enfance au grand âge

Sommaire



2 | PRÉSENTATION
DU GROUPE

4 | GOUVERNANCE

8 | ACCOMPAGNEMENT
DES ENFANTS

14 | ACCOMPAGNEMENT
DES ADULTES

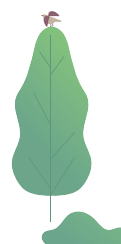
20 | ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES ÂGÉES

26 | LES EXPERTISES MÉTIERS
AU SERVICE DE NOS ÉTABLISSEMENTS

28 | ÉLÉMENTS
FINANCIERS 2022

30 | LISTE DES
ÉTABLISSEMENTS

31 | GLOSSAIRE



La gouvernance

Edito par

Jacques Dupoyet, Président d'Itinova
et Tanguy Gouttenoire, Directeur Général



2022, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À L'APPROCHE DU CENTENAIRE DE NOTRE ASSOCIATION

La publication de ce rapport d'activité est l'occasion de revenir sur une année marquée par une nouvelle dynamique amorcée à la faveur d'une sortie progressive de la crise sanitaire, et de l'engagement de l'association avec son comité de direction renouvelé sur une nouvelle feuille de route intitulée Cap A Venir.

Dans une situation économique et sociale fortement fragilisée en 2022, cette feuille de route engagée par notre conseil d'administration réaffirme notre projet associatif fondé sur la **primauté de la personne**, et tourné vers **l'accompagnement des personnes vulnérables à tous les âges de la vie**. Itinova a l'ambition de poursuivre son développement, de façon harmonieuse mais exigeante, en s'appuyant sur la capacité d'**innovation** de nos établissements. Ceux-ci se sont sans cesse adaptés au cours des 100 dernières années pour continuer à servir les publics accueillis et leur famille dans les nombreux territoires d'implantation de notre association.

Ces innovations se sont caractérisées en 2022 en matière de gestion immobilière avec la constitution d'une SCI portée par

Itinova et l'Association Immobilière Santé Saint-Vincent, mettant en commun leurs actifs immobiliers et leurs ressources financières avec pour unique objet de construire, rénover et gérer des actifs immobiliers à destination d'Itinova.

Les projets immobiliers livrés en 2022 accompagnent cette dynamique, à l'image des inaugurations du Saphir DITEP de Saint Jean le Vieux et de la Résidence Sainte Marthe à Montélimar. S'adapter pour apporter le meilleur service, contribuer à l'épanouissement des professionnels dans leurs missions quotidiennes et satisfaire les besoins des publics accueillis, telles sont les ambitions de ce développement.

Notre développement passe avant tout par le soutien à nos collaborateurs qui œuvrent chaque jour auprès des enfants, des adultes ou des personnes âgées. Ce sont eux qui garantissent sans cesse l'excellence de notre accompagnement. Ces pratiques, sont aujourd'hui au cœur de notre engagement comme l'ont démontré l'investissement de la Direction et de toutes les équipes du SMR l'Angélus à Marseille, certifié avec mention « Haute Qualité des Soins » par la Haute Autorité de Santé (HAS). Bravo à tous !

Dans cette dynamique nous avons été heureux de vivre le rapprochement avec l'Institut Saint Vincent de Paul de Lyon suite à son intégration à l'issue d'un mandat de gestion. Heureux également de participer à la naissance de l'Alliance Siméon avec

trois autres associations de référence de l'accompagnement du grand âge pour partager l'identité chrétienne des établissements médicaux-sociaux. La dynamique de nos établissements s'est également démontrée dans notre capacité à répondre aux besoins du territoire, pensée avec nos financeurs. Ainsi deux nouveaux dispositifs ont vu le jour en 2022 à Clermont-Ferrand, le Paraid - une Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aïdants - et Rhizome - un dispositif d'accueil de jour pluridisciplinaire de 8 places pour enfants et adultes en situation de handicap dont la mission est d'informer, d'aider et de faciliter la vie des proches aidants. A Toulouse, la MECS Merly a été retenue par le conseil

départemental pour expérimenter un nouveau service dédié aux visites médiatisées pour les mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance et ordonnées par les magistrats du tribunal pour enfants.

Nous savons que cette dynamique à l'aube d'un nouveau centenaire passe par la valorisation de notre culture associative centrée sur les personnes en situation de fragilité. Cette culture est largement portée par l'ensemble de nos collaborateurs, bénévoles et partenaires que nous remercions une nouvelle fois pour leur sens de l'engagement qui contribue à la qualité du service rendu aux usagers, résidents et familles.

Composition du Conseil d'administration

au 31/12/2022

LE BUREAU

Président

M. JACQUES DUPOYET

Vice-Présidents

M. JEAN GRILLON ET M. ALAIN ROUX

Trésorier

M. PIERRE BERGERET

Secrétaire

SŒUR EVELYNE FRANC

Autres membres du bureau

SŒUR ISABELLE MOREL

AUTRES ADMINISTRATEURS

M. FRANÇOIS CHAPUIS

M. XAVIER DU CREST DE VILLENEUVE

M. JEAN-BAPTISTE CROIZIER

M. XAVIER DEHESTRU

M. GÉRARD DESBORDE

M. BERNARD FLEURIOT

M. ETIENNE GARIN

M. OLIVIER MOREAU DE BELLAING

M. GEORGES SAGNOL

MME CHRISTIANE SCHWENKE

SŒUR MARIE-REINE SORDOILLET

M. JEAN-PAUL VARICHON

LA PAROLE À NOS 3 NOUVEAUX ADMINISTRATEURS : pourquoi avez-vous choisi de rejoindre Itinova ?

“Partageant les valeurs chrétiennes de cette jeune association -malgré son centenaire- et me mettre au service des plus fragiles en partageant son aventure, m'a fait répondre favorablement à cet appel. C'est aussi bien dans cette **essentielle solidaire fraternité** que nous sommes attendus ici-bas.”

M. Xavier du Crest de Villeneuve

“Accompagnant au quotidien de nombreuses structures non lucratives dans la cadre de mon activité professionnelle, j'ai toujours eu à cœur de **m'investir personnellement auprès des personnes les plus fragiles**. C'est donc tout naturellement que j'ai accepté de rejoindre le conseil d'administration d'Itinova dont les projets, les valeurs et l'attention portée à la Personne m'ont particulièrement séduit.”

M. Jean-Baptiste Croizier

“Je suis nouvelle administratrice en tant que représentante de l'association La Merci qui souhaite apporter aux résidents de l'EANM La Ramade à Vaison-la-Romaine un **petit plus en qualité de vie, d'écoute et d'accompagnement** à tous les niveaux de leur être, et éventuellement de pouvoir toucher leur famille.”

Mme Christiane Schwenke



Notre raison d'être



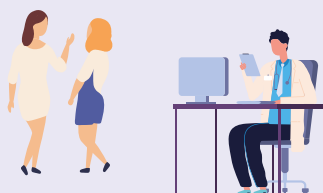
Depuis près de 100 ans, Itinova accompagne de façon **désintéressée, solidaire et fraternelle**, chaque **personne en situation de fragilité** à toutes les étapes de sa vie, en lui assurant **une vie digne** et respectueuse de sa **singularité**, au sein d'une société plus juste.

NOTRE GROUPE ASSOCIATIF POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DES PERSONNES ET DES TERRITOIRES AUTOUR DE TROIS AXES PRIORITAIRES

AXE 1

ACCENTUER NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ POUR ANCRER NOS ÉTABLISSEMENTS DANS LEURS TERRITOIRES

- » Développer et renforcer notre démarche qualité dans chacun de nos établissements. Proposer des solutions d'accompagnement sur-mesure et innovantes dans les départements où notre association est déjà présente.



AXE 2

VALORISER L'ATTRACTIVITÉ DE NOS MÉTIERS ET LA FIDÉLISATION DE NOS TALENTS

- » Bâtir une culture associative attractive et motivante pour nos futurs collaborateurs, développer la formation et la fidélisation de nos professionnels.

AXE 3

RENFORCER LE PILOTAGE DE L'ACTIVITÉ AFIN D'OPTIMISER L'EFFICIENCE DE NOTRE GESTION ASSOCIATIVE

- » Simplifier les processus par la mise à disposition d'outils et d'organisations au service de nos collaborateurs.

NOTRE AMBITION

“Itinova a pour ambition d'être un **acteur associatif, proche et accessible, créateur** de solutions **d'accompagnements des personnes fragilisées** et de leurs **aidants**, tout au long de leur **itinéraire de vie**.”

Nos valeurs



LA PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE À TOUS LES ÂGES DE LA VIE : LE SOCLE DE NOS VALEURS

Notre projet associatif repose sur notre approche de chaque personne accueillie, quel que soit son chemin : nous la considérons comme **unique et la plaçons au cœur de nos préoccupations**, qu'elle soit en situation de fragilité, membre de la famille, aidant, collaborateur ou partenaire.



DIGNITÉ

Nous portons à chaque personne accueillie, de manière inaliénable le respect de son **intégrité** et de sa **singularité**, en accord avec les besoins qu'elle exprime.

GÉNÉROSITÉ

Nos métiers reposent sur le **don de soi** : nous offrons à chaque personne accueillie ce que nous sommes et nous agissons chaque jour de façon **désintéressée**, sans discrimination.

SOLIDARITÉ

Chaque collaborateur et collaboratrice contribue avec humilité et simplicité à la qualité de l'accompagnement. L'**entraide** que nous développons dans nos établissements permet de répondre aux nombreux besoins des personnes accueillies.



ENGAGEMENT

Quel que soit notre métier et notre lieu de travail, nous nous impliquons **pleinement** et avec **bienveillance** au service des personnes fragilisées et de leurs aidants. Notre énergie, à la fois individuelle et collective, est tournée vers l'amélioration de la qualité du service que nous rendons.

EXIGENCE

Chaque jour, nous nous devons de **faire de notre mieux**. Nous cherchons toujours à **grandir et faire grandir les autres** ; et nous veillons à **optimiser les moyens** qui nous sont confiés pour rendre un service de qualité, proche et accessible.

INNOVATION

Depuis 100 ans, nous **osons** tracer de nouveaux chemins, développer des **solutions nouvelles** et nous **adapter** quotidiennement pour répondre aux besoins des personnes les plus fragiles et de nos territoires.



HANDICAP ENFANTS

24

Etablissements et services

934

Places autorisées

102 357

journées réalisées

PERSONNES ACCUEILLIES

914

COLLABORATEURS

502



PROTECTION DE L'ENFANCE

6

Etablissements et services

324

Places autorisées



COLLABORATEURS

269

PERSONNES
ACCUEILLIES

485



110 316

journées réalisées

L'accompagnement des enfants chez Itinova



Regards croisés SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS



Michel Gambey

Directeur des pôles Handicap,
Enfance et Précarité



Sonia Bouveret

Chargée de missions

Quelles évolutions notables avez-vous observé dans le secteur de l'accompagnement des enfants en 2022 ?

Nous pouvons faire un focus tout particulier sur l'évolution des problématiques des enfants accueillis en protection de l'enfance. En effet, au-delà d'un besoin de protection, les enfants qui nous sont confiés présentent de plus en plus de troubles du comportement accompagné d'une notification MDPH qui nécessite une prise en soin également.

Cette évolution démontre le besoin de travailler de manière coordonnée avec l'ensemble des acteurs du handicap et de la protection de l'enfance sur chaque territoire afin d'apporter aux enfants des réponses coordonnées et adaptées.

Quels projets initiés en 2022 vous permettent de favoriser l'autodétermination au cœur des établissements ?

Un travail auprès de l'encadrement de chaque établissement et services du Pôle HEP, a permis d'acter que, le principe de l'autodétermination doit être en action auprès des différents publics accueillis. Selon les personnes accueillies et accompagnées, différentes modalités et outils peuvent être initiés pour recueillir les attentes, les besoins et aspirations afin de mobiliser des prestations adaptées.

Parmi ces outils, le PASS-PAR est une méthode qui permet une approche par les compétences. En la matière, 3 axes sont retenus

pour rédiger le projet personnalisé : les habilités, les habitudes de vie et les rôles. Pour ce faire, la participation de la personne et de sa famille est fondamentale dans ce processus.

C'est pourquoi, nous devons proposer aux équipes des formations spécifiques permettant d'appréhender au mieux ce principe de l'autodétermination pour une bonne mise en œuvre au sein de nos établissements et services.

Quels sont selon vous les défis à relever sur le secteur pour développer la logique inclusive au sein des établissements ?

Le développement d'une « logique inclusive » au sein de nos établissements est le socle de la transformation de nos offres de services pour garantir à l'ensemble des personnes que nous accompagnons, à tout âge et quel que soit le handicap, une accessibilité aux droits sans discrimination ni préjugé.

Accompagner cette dynamique nécessite de repenser nos modèles d'accompagnement, passer d'un modèle du « faire pour » vers un modèle d'accompagnement capacitant le « faire avec ».

Associer les personnes accompagnées, former nos professionnels, adapter nos projets immobiliers, s'inscrire dans des collaborations de territoire inter associations, innover pour soutenir des parcours de vie sont autant de défis pour y parvenir dans lesquels nos établissements s'inscrivent d'ores et déjà aux travers de nombreux projets.



Les familles au cœur de l'accompagnement des enfants

L'année 2022 a été marquée notamment par la réforme du Conseil de la Vie Sociale (CVS) qui place cette instance comme un acteur central de la démarche d'amélioration de la qualité et l'évaluation des ESMS.

Les conseils de la vie sociale - instance qui vise à associer les usagers au fonctionnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux - de nos établissements ont été très dynamiques cette année.

L'ISVP à Lyon a réuni plusieurs fois son CVS avec des ordres du jour portant sur l'organisation de la vie au sein de l'établissement (recrutements, travaux à venir, organisation d'événements...).

L'IME Edouard Seguin à Lyon (69) a remis en place son comité qualité ainsi que des groupes de travail associant comité de pilotage et familles.

L'IME Jean Bourjade à Villeurbanne (69) a ainsi organisé de nouvelles élections pour renouveler le CVS, avec une participation record de 88%.

Cet établissement a également décidé de retravailler sur l'accompagnement proposé autour du projet personnalisé. Depuis la rentrée de septembre 2022, la famille et l'enfant sont présents au temps d'élaboration du projet avec l'équipe pluridisciplinaire. Cette nouvelle méthode d'élaboration permet une meilleure qualité de communication entre les acteurs et une réelle co-construction du projet d'accompagnement de l'enfant.



L'innovation au service de l'expression de nos bénéficiaires

A l'IME Jean Bourjade, afin de soutenir l'enfant dans l'expression de ses besoins, un tableau

de langage assisté a été construit par la neuropsychologue et l'orthophoniste. Il est personnalisé pour chaque jeune et permet à l'enfant une meilleure compréhension de ce qui est échangé avec lui et pour lui. C'est également un soutien et un appui de sa parole. Il peut alors pointer, nommer ou bien faire des phrases pour exprimer ses envies. Pour exemple : un jeune de 12 ans qui est non verbal a pu dire : « je veux de l'aide pour grandir », « je veux aller à la piscine ».

Inauguration du Saphir DITEP de Saint-Jean-le-Vieux (01)



Livré en juillet 2022 à l'issue de seize mois de travaux, le bâtiment est implanté aux abords d'une crèche et d'une école. Celui-ci comporte un internat séquentiel pour

12 enfants, des salles de vie, de médiation ainsi que les bureaux administratifs organisés autour d'un espace extérieur de récréation.

Le DITEP Saint Jean accueille des enfants présentant des troubles du comportement et des difficultés dans l'accès aux apprentissages. Ces enfants et adolescents se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant. Leur accompagnement est assuré par une équipe composée d'éducateurs spécialisés, de moniteurs éducateurs et de maîtresses de maison.

L'inauguration s'est déroulée le 21 octobre en présence de personnalités politiques et de représentants de l'ARS et du Conseil Départemental de l'Ain.

Défiscience : un stage immersion handicap pour favoriser la rencontre entre étudiants et bénéficiaires

En mai 2022, les IME Bourjade et Seguin se sont associés à ses partenaires du collectif Handicap69 pour accueillir des étudiants en médecine de la région Auvergne Rhône-Alpes sur un stage de sensibilisation et découverte du handicap, d'une durée de 5 jours. L'IME Jean Bourjade a ainsi accueilli 3 étudiants et l'IME Seguin 7 étudiants, 1 par groupe d'enfant, afin de contribuer

à l'amélioration de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, mais également à l'attractivité de nos établissements pour ces futurs médecins.

Cet accueil fut un très beau moment de partage, avec des étudiants particulièrement curieux, impliqués et motivés.



PARAID et RHIZOME : Début 2022, deux nouveaux dispositifs viennent renforcer l'offre de service du CRDV de Clermont-Ferrand (63)

Plateforme d'Accompagnement et de Répit des AIdants non professionnels, la PARAID a pour triple vocation l'information, l'orientation et la prévention. La PARAID s'adresse aux familles et leur entourage s'occupant de personnes en situation de handicap complexe, TSA, présentant des comportements-défis, ne

bénéficiant d'aucun accompagnement médico-social. La PARAID offre un appui, un soutien pour les aidants, souvent isolés, en situation d'épuisement.

« Informer, aider, faciliter la vie des proches aidants sont essentiels pour construire une société plus attentive à chacun, solidaire »

RHIZOME est un dispositif d'accueil de jour pluridisciplinaire de 8 places pour enfants et adultes en situations de handicap dont les TSA, ouvert en semaine. La vocation du service est d'accueillir des personnes en souffrance psychique ou dont les

comportements altèrent tout lien social. Tous ont en commun d'être stigmatisés, parfois socialement marginalisés, d'où une détresse psychique et singulière. RHIZOME a pour mission d'accueillir des enfants et adultes ne bénéficiant d'aucun accompagnement médico-social ou se trouvant en rupture, en carence d'accompagnement par des services sociaux ou médico-sociaux.

« L'accueil est un acte singulier, à chaque fois unique afin de permettre la création d'un lien »



Intégration de l'Institut Saint Vincent de Paul (ISVP) à Lyon 2

Cet établissement dédié à l'accueil de jeunes déficients intellectuels légers et moyens a intégré l'association Itinova au 1^{er} janvier 2022. L'ISVP bénéficie ainsi depuis cette intégration de l'ensemble des fonctions supports du siège (DG, DAF, DRH, DSI, patrimoine immobilier, communication, qualité). Ce regroupement permet également à l'établissement de sécuriser ses process, pérenniser ses missions et son positionnement sur les évolutions à venir (CPOM, Fonctionnement en dispositif, Evaluation externe, Dossier unique de l'utilisateur, Loi Ma Santé, Décret tertiaire...).



Retour sur la cérémonie de remise des diplômes du Certificat de Formation Générale (CFG) à l'ISVP

Manon, jeune participante au groupe des CFG de l'Institut Saint Vincent de Paul à Lyon, nous présente la cérémonie de remise du Certificat de Formation Générale.*

Avant les vacances de la Toussaint, les diplômées du CFG ont été conviées au restaurant d'application avec les chefs de services, la directrice et les deux enseignantes du CFG, afin de fêter leur diplôme. Nous avons bien mangé et beaucoup discuté. Justine* et Manon* ont récupéré leurs diplômes et l'ont signé officiellement. Emma* était malheureusement absente, mais depuis elle a pu le récupérer. Nous sommes très fiers d'elles, de la motivation et du courage dont elles ont fait preuve pour réussir ce certificat. Nous souhaitons bonne chance aux prochains candidats du CFG. [Rédigé par Manon*, pour le groupe CFG]

*Les prénoms ont été modifiés pour préserver l'anonymat des personnes citées

Protection de l'enfance



Les établissements relevant de la protection de l'enfance accueillent au sein de leurs structures des enfants de 6 ans à 21 ans confiés dans le cadre de mesures judiciaires ou administratives, afin d'assurer leur protection et leur bonne évolution.

Regards croisés

**SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE :
UNE VISION IDÉALISTE MAIS RÉALISTE
PAR DEUX DIRECTRICES PASSIONNÉES
PAR LEUR MÉTIER.**



Emilie Abizmul

Directrice de la MECS la Clairière à Unieux
et de la MECS le Port à Condrieu



Véronique Lucas

Directrice de la MECS
Merly à Toulouse

Emilie Abizmul officie au service de la protection de l'enfance depuis plus de 40 ans, de l'Aide Sociale à l'Enfance dans la fonction publique au secteur associatif et chez Itinova depuis 2017. Emilie Abizmul est directrice de la MECS la Clairière à Unieux (42) et de la MECS le Port à Condrieu (69) depuis 2022.

Depuis près de 30 ans, **Véronique Lucas** a rejoint notre association, tout d'abord dans le secteur de la précarité logement dans nos établissements du Var en tant que travailleur social puis chef de service. Véronique Lucas est directrice de la MECS Merly à Toulouse (31) depuis 2012.

Quelles évolutions avez-vous observé ces dernières années sur le secteur de la protection de l'enfance ?

Emilie ABIZMUL : Au cours des 20 dernières années, le métier de directeur s'est féminisé, bien que ce ne soit pas encore la parfaite égalité. Une autre évolution et pas des moindres, est que l'on est passé du directeur tout puissant et omnipotent, bien qu'il en existe encore qui sévissent, à une figure plus stimulante et plus respectueuse de l'autre, qui met en avant ses équipes pour mieux les pousser vers l'objectif à atteindre et valoriser leur travail. Parallèlement, le placement à domicile s'est considérablement développé depuis une dizaine d'années, et le maintien dans le

milieu de vie habituel est devenu une priorité. Ainsi, les enfants qui sont placés en MECS sont les plus en danger dans leur famille. Nous assistons donc à une concentration d'enfants dont les souffrances s'expriment au travers de comportements difficiles à canaliser, surtout dans des groupes de 13 enfants comme c'est le cas à la Clairière.

Véronique LUCAS : Du côté des usagers, le profil des enfants et adolescents a beaucoup évolué ces dernières années sur le plan comportemental sur leur manière de relationner, dans leur rapport à l'autorité. Nous accueillons par ailleurs en établissements de plus en plus de mineurs non accompagnés, de jeunes majeurs vulnérables mais aussi un nombre important de jeunes avec une orientation MDPH, présentant des troubles psychiques qui nécessitent des traitements médicamenteux lourds. Leur accueil nécessite de prendre à la fois en compte leur besoin de protection ainsi que leur handicap.

Sur le plan législatif, les lois de 2007, 2016 et 2022 ont introduit de nouveaux outils et de nouveaux paradigmes d'interventions avec pour enjeux majeurs de garantir la cohérence et la continuité du parcours de l'enfant. L'association des familles et le développement du pouvoir d'agir induisent un regard différent sur le travail éducatif, qui vise à la restauration et au développement des compétences parentales.



Quel regard portez-vous sur ces évolutions ?

Emilie ABIZMUL : Sur la féminisation il reste encore beaucoup à faire, ne serait-ce que sur la féminisation du titre, car comme l'écrivait Claudie Baudino (en 2001 !) : *“Ne pas féminiser les noms de métiers c’est invisibiliser les femmes.”* Les directrices sont encore trop souvent des directeurs. Quant aux attendus de la fonction de direction, cette évolution est plus que bienfaitrice pour le secteur social qui plus est. Par ailleurs, le placement d'un enfant en dernier recours, c'est sans doute bien.

Et s'assurer que ceux qui vont l'accueillir, vont disposer des moyens nécessaires pour traiter ses symptômes, ce serait mieux.

Véronique LUCAS : Les fortes ambitions de réforme de la protection de l'enfance souffrent de lenteur dans la mise en œuvre pour des questions de pilotage, de coordination, de manque de moyens... Les dispositifs MECS ont à relever nombre de défis face à un risque de désinstitutionnalisation : maintenir le modèle associatif ancré sur des valeurs, adapter les pratiques éducatives aux mutations sociétales, rendre le secteur attractif en valorisant les métiers et leur reconnaître une utilité sociale, coopérer avec les acteurs du médico-social et du sanitaire.

D'après-vous quelles sont les perspectives du secteur de la protection de l'enfance ?

Emilie ABIZMUL : La Protection de l'enfance est en crise depuis quelques années, en quête de sens, faute d'avoir été véritablement pilotée politiquement parlant et la crise sanitaire de 2020 a aggravé cette situation. En effet, maintenant nous peinons réellement à trouver des travailleurs sociaux, que ce soit dans la fonction publique ou dans le secteur associatif, dans le milieu ouvert et pire encore en MECS. En effet, celles-ci jouissent d'une faible attractivité du secteur, d'une pénurie de professionnels, de formations qui ne sont plus adaptées et sont devenues moins exigeantes... Si nous en sommes là c'est qu'en France, les lois relatives à la Protection de l'enfance sont votées sans être

accompagnées des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Il serait temps que l'on s'intéresse réellement, sincèrement, humainement parlant, au sort des enfants placés.

Véronique LUCAS : Dans une société en mutation, nous assistons à un changement historique de cadre de références dans les modalités de placement avec le déclin du placement en institution et le développement du placement hors les murs. La place des parents évolue dans la même temporalité vers de la coéducation. Il est urgent de rendre lisible la protection de l'enfance et son pilotage dans un schéma national ambitieux en intégrant les mutations psychosociales.

Comment repenser l'accompagnement des enfants / adolescents dans un contexte de difficultés accrues ?

Emilie ABIZMUL : La pédopsychiatrie ne sort pas de sa crise qui dure depuis près de 40 ans, or comment continuer d'accompagner des enfants qui souffrent de troubles psychiques sans l'aide de ces soignants. Par défaut les enfants sont outrageusement médicamentés – accepterions nous pour nos enfants de leur administrer de tels traitements ? – comme cela est la pratique actuellement. A cela s'ajoute le fait que les éducatrices. teurs ne veulent plus travailler en MECS, le travail y est devenu beaucoup trop difficile. Les MECS doivent se transformer et cela sans tarder en développant un travail avec l'environnement de l'enfant. Le placement de demain sera le placement chez des tiers dignes de confiance, moins coûteux qu'un placement et respectant les orientations législatives. Les MECS doivent d'ores et déjà penser à transformer ses pratiques d'internat en accompagnement d'enfants placés chez des tiers dignes de confiance à la manière des placements externalisés.

Véronique LUCAS : Les MECS de demain doivent s'ouvrir vers l'extérieur, devenir inclusives dans l'acceptation des différences. Penser de nouveaux collectifs plus homogènes en termes de profils et de plus petite taille. La notion de parcours doit intégrer les possibles échecs et accepter l'émergence de régressions. Le contenu des formations doit être restructuré en appui des travaux récents, cliniques, philosophiques et sociologiques.

Réaffirmer le besoin d'un taux d'encadrement suffisant intégrant du personnel soignant pour permettre la permanence éducative et la mise en pensée d'une clinique institutionnelle. Offrir aux professionnels du secteur une vraie reconnaissance, une identité professionnelle valorisante, rémunérée à sa juste valeur, inscrite légitimement dans une dimension de services publics.





HANDICAP ADULTES

12

Etablissements et services

429

Places autorisées

**PERSONNES
ACCUEILLIES**

436

COLLABORATEURS

176

110 269

Journées réalisées



PRÉCARITÉ LOGEMENT

3

Etablissements et services

152

Places autorisées

160

Appels en moyenne par jour traités
par le SIAO 115



48 877

journées réalisées

**PERSONNES
ACCUEILLIES**

313

COLLABORATEURS

67



SANITAIRE

5

Etablissements et services

265

Places autorisées

67 785

journées réalisées

9 845

actes réalisés par le CSI*
*inclut les actes AIS, AMI et AM



PERSONNES ACCUEILLIES

2 122

COLLABORATEURS

289

L'accompagnement des adultes chez Itinova

“De plus en plus nos établissements offrent un accompagnement personnalisé qui respecte les envies et les habitudes de vie de ses usagers...”



Quel regard portez-vous sur le secteur de l'accompagnement des adultes en situation de handicap en 2022 ?

Ces dernières années, la volonté des pouvoirs publics, des différents acteurs de l'action sociale et de la santé, ainsi que des familles, est de faire évoluer les modalités d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Dans le même temps, le cadre juridique s'est étoffé. Mais il ne faut pas que l'enrichissement des textes législatifs appauvrisse notre capacité à innover et inventer.

Sans parler de désinstitutionnalisation à tout crin, je pense que nous devons poursuivre la reconfiguration de nos établissements et services pour garantir aux personnes accueillies, une autre qualité de vie, une autre manière de les accompagner.

De plus en plus nos établissements offrent un accompagnement personnalisé qui respecte les envies et les habitudes de vie de ses usagers sans imposer nos « conditions institutionnelles » qui pourraient être au détriment de l'épanouissement des personnes accueillies.

Quelles sont selon vous les projets à développer pour adapter les pratiques professionnelles et favoriser la co-décision avec les usagers dans les établissements ?

Les projets d'établissement portent de plus en plus le principe de l'autonomie des personnes en situation de handicap. Toutefois

le principe de l'autonomie ne se décrète pas, il se construit avec la personne et son entourage sur la base de l'autodétermination.

Dans nos organisations, le patrimoine immobilier doit prendre en compte ce principe de l'autonomie. Il doit être modulable, ajustable pour permettre de tester des parcours de vie où le droit au retour est toujours possible.

Le concept qui vise à adosser des petites unités de vie à un bâtiment principal et de disposer de lieux de vie en cœur de ville ou de village doit être à mon sens privilégié. Il favorise ainsi l'apprentissage à l'autonomie selon les besoins, les envies et la capacité de chacun(e).

Quelles sont les perspectives dans les années à venir en matière d'accompagnement des adultes en situation de handicap ?

Au fil du temps, chaque personne en fonction de ses besoins, sera amenée à être accompagnée par différents services et structures afin d'offrir une prise en charge optimale.

Le principe des plateformes de services où chacun(e) peut « piocher » dans une palette de services celui dont il a besoin, sera indispensable dans nos organisations.

Ces choix permettront à chaque personne de ne plus être limitée à une seule offre mais, selon son niveau d'autonomie, son handicap et ses envies de bénéficier de services annexes.

Soyons utopiques et rêvons d'un monde où nos différences soient respectables et respectées !

Handicap adultes



Nos établissements spécialisés dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique, mental ou physique ont pour mission de contribuer à la socialisation des personnes accompagnées, au développement de leur autonomie et de leurs compétences. L'année 2022 a été placée sous le signe de la convivialité et de la reprise d'animations à la suite de deux années de crise sanitaire.

Une année rythmée par la reprise des moments de convivialité en établissements après la période contraignante du Covid

De nombreux événements culturels, sportifs, participatifs ont été organisés dans nos établissements tout au long de l'année, pour le plus grand plaisir des personnes accompagnées.

L'Etablissement d'accueil médicalisé (EAM) Saint-Joseph de Beaupont dans l'Ain a créé un comité des fêtes qui a permis de relancer des manifestations institutionnelles. Quatre manifestations ont ainsi été organisées (Carnaval, fête d'été en présence des familles, loto et fête de Noël). Ces moments conviviaux ont particulièrement été appréciés par les résidents et les professionnels et ont contribué à un nouveau dynamisme dans l'établissement.



EAM Saint-Joseph



EHPAD le Château de Grex

Ensemble, un projet inter-établissement développé au Clos de Grex à Corbonod (01)

Ce projet a permis aux résidents des différents services du Clos de Grex - EHPAD le Château de Grex, EAM Saint-Joseph et EAM Saint-Vincent - de se retrouver autour d'un concert avec Clément Dumont de l'association Zicomatic dans la salle d'animation de l'EHPAD. Ce choix de lieu a permis à un maximum de résidents de l'EHPAD de pouvoir en profiter sans avoir le souci de se déplacer.

Pour les autres résidents cela leur a permis de retrouver de vieilles connaissances et d'aller vers leurs aînées. Une cinquantaine de résidents ont profité de ce beau moment.

Quel que soit l'âge ou le handicap, les participants ont chanté, dansé, applaudi. Pour les résidents qui n'ont pas pu sortir de leur chambre ou de leur étage Clément s'est rendu auprès d'eux pour un concert privé avec de beaux échanges musicaux.



Les ateliers Chaud d'Abrieu

Participation au DUODAY : à la découverte des métiers pour favoriser l'inclusion dans l'emploi

Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, les établissements Itinova du Var et du Vaucluse ont participé au DUODAY 2022 le jeudi 17 novembre. Ce dispositif permet aux personnes en situation de handicap de découvrir un métier et de favoriser leur inclusion dans l'emploi. Une entreprise, une collectivité ou une association accueille une personne en situation de handicap, parfois accompagnée par un professionnel de l'insertion, afin de participer aux différentes tâches de l'entreprise.



DUOD'OR, ESAT les ateliers Chaud d'Abrieu

Pour les établissements Itinova en Vaucluse dont l'ESAT les ateliers Chaud d'Abrieu, les SAVS La Merci et le SAVA 84, 10 personnes accompagnées ont déjà signé une convention avec différentes entreprises ou commerces.

Dans le cadre du DUODAY, l'ESAT les ateliers Chaud d'Abrieu a organisé les DUOD'OR avec son partenaire de restauration VITALREST. Ce concours culinaire réalisé en binôme, avec un chef cuisinier VITALREST et une personne en situation de handicap, avait pour thème « le dessert ». Plusieurs chefs de cuisine de divers établissements sanitaires ou médico-social se sont déplacés sur le site de l'ESAT pour ce concours culinaire. L'objectif était de valoriser le savoir-faire des travailleurs en situation de handicap travaillant déjà en cuisine et faire découvrir à d'autres personnes le métier de cuisinier en restauration collective.

Les professionnels du SAVS et du SAVA ont soutenu les personnes accompagnées dans leur recherche d'emploi par l'intermédiaire des offres d'emploi publiées par les entreprises dans le cadre du DUODAY. Ce dispositif complémentaire de recherche d'emploi offre des opportunités de rencontres supplémentaires et permet de favoriser les projets des personnes accompagnées dans le cadre d'un parcours d'insertion.



Le Cristal, restaurant d'application de l'ESAT les Mimosas

A l'ESAT Les Mimosas de Fréjus (83), six duos ont été formés pour permettre aux personnes en situation de handicap de vivre une journée en milieu ordinaire et découvrir différents métiers.

Plusieurs enseignes de bricolage, de grande distribution et du secteur de la santé ont accueilli les participants pour leur faire découvrir des postes dans les domaines de la facturation, de la plonge, de la mise en rayon... Cette journée placée sous le signe du partage et de la découverte d'autres métiers a donné envie aux participants de renouveler l'expérience.

Précarité logement



L'accompagnement des personnes en situation de précarité est réalisé par nos trois établissements du Var. Le SIAO 115, le CHRS et le Pôle Logement Accompagné développent une offre de service diversifiée répondant aux besoins des personnes isolées, des couples ou des familles sur le département.

Forte mobilisation face à la guerre en Ukraine

Le SIAO 115 du Var a participé de manière intensive à l'organisation de l'accueil des déplacés ukrainiens : travailleurs sociaux et traductrices étaient présentes quotidiennement au guichet d'accueil unique au côté des services de l'Etat et des associations pour accueillir dans le plus grand respect et la plus grande bienveillance les familles et les accompagner sur notre territoire. Une fois encore, le service a su montrer sa réactivité et son adaptabilité à des missions confiées en urgence.

Au CHRS les Adrets du Var, quelques semaines après le début du conflit, l'équipe du diffus Est a accueilli une cinquantaine de déplacés ukrainiens. Une convention d'occupation signée avec le groupe hôtelier Poppins a permis la location d'une vingtaine de bungalows à Saint Raphaël. L'équipe s'est mobilisée en un temps record pour être prête à accueillir dans de bonnes conditions et accompagner ces familles démunies et choquées. A Toulon, avec 2 propriétaires solidaires proposant leurs logements, l'équipe a aussi accompagné 2 familles pendant quasiment une année.



L'équipe du SIAO 115 à Toulon



Zoom sur l'équipe mobile de prévention des expulsions

La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) du Var, dans le cadre de la mesure 18 de l'acte 2 du Plan Pauvreté créant à caractère expérimental des équipes mobiles déployées sur 26 territoires en France dont le Var, a missionné l'ADIL du Var et l'association Itinova afin de créer une équipe mobile de visite à domicile. Cette équipe mobile accompagnera des personnes menacées d'expulsion ayant reçu une assignation en expulsion et n'ayant pas répondu au diagnostic social et financier (DSF) sur le territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM). L'objectif est de prévenir les expulsions à travers l'augmentation du taux de décisions contradictoires (lorsque toutes les parties sont présentes ou représentées à l'audience pour plaider sa cause respective), celui-ci étant actuellement assez faible, ainsi que la mise en œuvre de différents dispositifs de maintien dans le logement et d'apurement de la dette lorsque la situation le permet. Pour ce faire, l'équipe mobile reçoit de la DDETS chaque semaine les assignations délivrées par les bailleurs du parc locatif privé afin de traiter concrètement les risques d'expulsions et d'impayés de loyers en amont et en aval de la procédure d'expulsion. L'ADIL du Var et l'association Itinova sollicitent alors le bailleur et le locataire bénéficiaires du dispositif, ceci avant de se rendre au domicile de ce dernier afin de procéder à la coordination des moyens œuvrant dans la résorption de l'impayé de loyer. L'ensemble a pour but la prévention de l'expulsion et la sortie du logement.

Sanitaire



Les établissements du pôle sanitaire accompagnent les patients atteints de pathologies relevant des domaines de l'oncologie, l'oncohématologie, de la gériatrie, des soins palliatifs, de l'addictologie et de la déficience visuelle.

L'année 2022 a été marquée par l'attente de la mise en place de la réforme relative aux SMR, reportée au 1^{er} juillet 2023.



Visite de certification HAS à la clinique SMR l'Angélus de Marseille (13)

Tout au long de l'année, le SMR l'Angélus s'est préparé à la visite de certification de la HAS. Mise à jour de l'ensemble de la gestion documentaire, encadrement pour la formation et la sensibilisation du personnel, réalisations d'audits internes... ont été menés afin de dresser un état des lieux et mener des actions d'améliorations pour répondre aux exigences du manuel de certification de la HAS. Dans cette perspective, tout au long de l'année, l'établissement a animé des campagnes de prévention telles que la journée mondiale de l'hygiène des mains, Octobre rose, campagne de prévention anti-tabac, semaine sécurité patient. Le SMR l'Angélus a ainsi obtenu la plus haute distinction de la nouvelle certification, la certification avec mention.



La démarche SNOEZELEN au service du bien-être des patients

Le SMR la Marteraye d'Annecy (74) a mis en place cette démarche basée essentiellement sur les relations de la personne avec le monde extérieur par le biais des cinq sens et de son propre corps, dans le respect de sa personnalité. 12 soignants et rééducateurs ont été formés en fin d'année afin de proposer aux patients fragilisés un moment privilégié en les plongeant dans une atmosphère sensorielle qu'ils ont choisie. L'objectif est de leur permettre une détente, un apaisement, une rencontre avec eux-mêmes, un exercice

sur leur schéma corporel... Cette invitation est réalisée soit en chambre à l'aide d'un chariot spécifique soit en salle dédiée.

En 2022, **Auvergne Basse Vision** a accompagné 8 patients en rééducation sur le Puy-en-Velay, en s'appuyant sur le service géré par ailleurs par le CRDV pour des enfants déficients visuels (SAAAS de Haute-Loire). C'est le cas de Monsieur S., 72 ans, qui après une période de « dépression » suite à la survenue d'une DMLA, a pu bénéficier de séances en locomotion et de sport adapté avec une instructrice domiciliée au Puy-en-Velay. En effet, M. S. se préparait alors à un pèlerinage en tandem sur les chemins de St Jacques de Compostelle. Chemin qu'il a entamé la même année.

Retour d'expérience sur le programme PRINCESSE, développé au SMR La Marteraye

Le programme PRINCESSE (programme de rééducation Individualisé post cancer du sein santé éducation) encadre des patientes atteintes d'un cancer du sein en pré ou post opératoire.

Une patiente nous a fait part de son expérience après avoir suivi ce programme :



“Le programme m'a remise en selle, cela m'a donné envie de refaire du sport mais d'en faire d'une façon douce. Cela m'a permis de **reprendre de la confiance**, pour retrouver du plaisir, me redonner de l'énergie pour refaire du “swiss ball” à la maison. Les ateliers thérapeutiques activité physique adaptée ont permis d'**ouvrir le dialogue entre participantes, d'échanger** et de prévoir la suite en association...”

LES PERSONNES ÂGÉES

23

établissements et services

1 835

Places autorisées

51 755

journées réalisées



PERSONNES ACCUEILLIES

2 120

87 ans

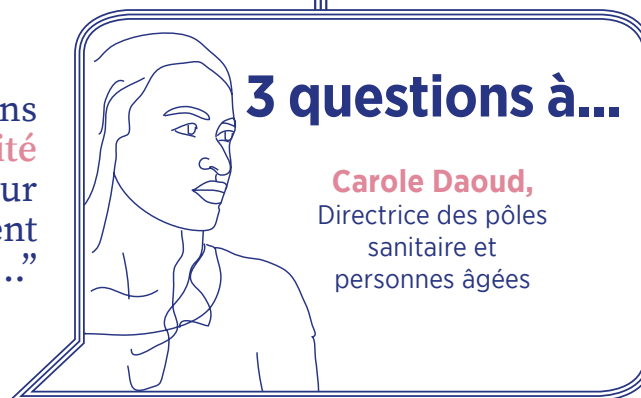
âge moyen des résident(e)s

COLLABORATEURS

1 374

L'accompagnement des personnes âgées chez Itinova

“Nous avons
une responsabilité
en tant qu'acteur
dans l'accompagnement
des personnes âgées...”



Quels ont été les impacts de la crise sanitaire sur la dynamique d'activité au sein des EHPAD ?

La crise sanitaire a accéléré la mutation de la société et plus particulièrement le niveau d'exigence des personnels, en quête de sens dans leur milieu professionnel.

La crise sanitaire a été un révélateur de l'intensité des relations humaines à l'épreuve des difficultés, les équipes ont su inventer, s'adapter et être solidaires. Cette forte intensité s'est reperdue avec la fin de l'épidémie de COVID et a généré ensuite de nombreux départs difficiles à remplacer. La crise des recrutements qui s'en est suivie et que nous avons tous vécue au niveau de l'emploi des équipes soignantes a occasionné un fort recours aux personnels extérieurs notamment intérimaires, qui ne connaissent pas les établissements ce qui les fragilise sur les plans qualitatif et quantitatif.

L'activité a repris en 2022 malgré quelques petits clusters de covid et une épidémie de grippe assez marquée en fin d'année.

Les affaires qui ont secoué le secteur privé lucratif en 2022 ont-elles affecté les établissements Itinova ?

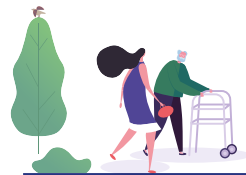
Nous sommes un peu protégés par notre statut associatif à but non lucratif, les familles ont tendance à plus se tourner vers nous. Ces affaires ont décuplé notre vigilance notamment sur l'institutionnalisation de situations de maltraitance, qui pourrait

être générée par le manque de personnel. Nos équipes travaillent de façon rapprochée avec les Conseils de la Vie Sociale donnant une place importante à la parole des résidents et de leurs familles. Les EHPAD Itinova ont travaillé dans le respect des personnes toujours en favorisant le dialogue et les échanges avec les familles, conscients que l'entrée en EHPAD est un moment très douloureux pour les familles et que nous nous devons de les accompagner tout autant que les résidents.

Quel regard portez-vous sur l'accompagnement des personnes âgées ?

Nous avons une responsabilité en tant qu'acteur dans l'accompagnement des personnes âgées pour faire reconnaître nos aînés comme des citoyens, des personnes dans le respect de leur singularité, sortir de la personne objet que l'on « nourrit, lave et couche ». Nous devons travailler l'autodétermination au sein de nos EHPAD et un accompagnement dans la dignité jusqu'à la fin de leur vie. La démarche est difficile car ce secteur bénéficie de faibles moyens et donc d'un taux d'encadrement qui est insuffisant pour un accompagnement respectueux de chaque personne, de ses besoins et attentes. Il est impératif aujourd'hui que notre société évolue car nous courrons le risque de créer à nouveau « des mouirois » avec une dépendance qui va en augmentant.

L'ouverture de nos EHPAD à et vers notre environnement est aussi essentiel pour travailler avec l'ensemble des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux dans une approche globale de la personne afin de décroiser au mieux notre système.



Itinova propose une offre d'accueil et d'accompagnement des personnes fragiles ou en perte d'autonomie, certaines atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, dans le respect de leur dignité et de leur intégrité. Malgré une épidémie de Covid encore présente, l'année 2022 a permis une reprise progressive des activités conviviales, avec une forte volonté de se rouvrir au monde.

Valoriser les métiers pour susciter des vocations

Face aux pénuries de personnels et aux difficultés de recrutement, les EHPAD se mobilisent en participant à de nombreux salons de recrutement.

L'EHPAD Saint-Vincent de Paul de Vignoles (21) s'est engagé sur un dispositif d'accueil d'un chantier d'insertion par le biais d'un organisme de formation « CESAM autonomies » permettant ainsi l'accueil de 7 stagiaires du lundi au vendredi sur la base de 26h par semaine. Un encadrant technique, à temps plein sur l'EHPAD, salarié par l'organisme de formation, coordonne les personnes en lien avec le chef de service.

Ce dispositif aide les personnes en difficultés d'insertion à entrer de nouveau dans le monde du travail en expérimentant différents postes au sein de l'établissement lingerie, ménage, préparation en cuisine... Pour l'établissement, ce chantier d'insertion est l'opportunité de valoriser le travail des équipes et susciter des vocations.



EHPAD Saint Vincent de Paul



EHPAD Sainte Catherine Labouré



EHPAD Sainte Catherine Labouré

Promouvoir le lien intergénérationnel : retour sur le projet de l'EHPAD Sainte Catherine Labouré et le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) les Adrets du Var de Toulon

L'EHPAD Sainte Catherine et le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) les Adrets du Var, ont mené un projet commun pour rompre l'isolement social de leurs résidents et personnes accompagnées.

Les équipes pluridisciplinaires de ces deux établissements situés à Toulon ont souhaité travailler un projet commun, intergénérationnel et interculturel, permettant à chacun de partager son histoire individuelle.

Ces rencontres étaient axées sur la transmission, la mixité et l'ouverture sur l'extérieur. Les familles accueillies sur le CHRS, majoritairement étrangères ayant peu de liens sur le territoire ont visité les résidents au sein de l'EHPAD, dont les déplacements étaient limités compte tenu de la crise sanitaire. Ces rencontres ont également permis aux enfants du CHRS de tisser des liens avec des personnes âgées, eux-mêmes n'ayant pas de relations avec leurs grands-parents.

Ce projet conçu par les équipes pluridisciplinaires des deux établissements a permis de fédérer autour d'un objectif commun, de faire participer les résidents et personnes accompagnées.



Répondre aux besoins des personnes atteintes de troubles cognitifs

Deux unités de vie protégée (UVP) ont ainsi été ouvertes en 2022 dans les EHPAD du Rhône.

L'EHPAD Notre Dame de la Salette à Sainte-Foy-les-Lyon (69) a ouvert une nouvelle unité de vie protégée (UVP) suite à la validation conjointe de l'ARS ARA et de la Métropole de Lyon. Cet espace sécurisé et chaleureux peut accueillir jusqu'à sept résidents. Grâce à une salle d'activités pouvant être investie pour des « temps calmes » ou des activités thérapeutiques, cette nouvelle unité vient renforcer l'offre de prise en charge proposée par l'établissement, qui était déjà doté d'une unité de vie protégée de 10 lits au troisième étage.

A l'EHPAD Dorothée Petit d'Irigny (69), la nouvelle unité de vie protégée a été ouverte en février 2022 et accueille jusqu'à 15 résidents. Une équipe spécifique formée est présente au quotidien pour accompagner ces résidents et soutenir leurs familles. Des activités occupationnelles sont proposées ainsi que des activités thérapeutiques : médiation animale, musicothérapie, tango adapté, activité sensorielle, sophrologie.

L'unité est aménagée et sécurisée pour permettre aux résidents de déambuler en toute sécurité. Le rythme de vie s'adapte aux résidents accueillis et le quotidien est rythmé en fonction des besoins des résidents.

Cet établissement a également aménagé en 2022 une salle Snoezelen dans le cadre de son plan d'aide à l'investissement. Le Snoezelen est un espace spécialement aménagé avec éclairage tamisé et musique douce pour recréer une ambiance agréable, qui fait appel aux cinq sens pour favoriser le bien-être des résident(e)s.



EHPAD Notre Dame de la Salette



L'EHPAD La Roseraie à Auch (32) signe un partenariat avec le Dispositif d'Appui et de Coordination du Gers (DAC 32)

Le DAC 32 est un acteur territorial venant en appui des personnes à parcours complexe dans une approche globale. Il est issu de la convergence de la MAIA et de la fusion avec la PTA.

Ce service dédié aux professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social est un guichet unique d'accueil et d'orientation qui propose un appui dans l'organisation et la coordination de parcours de santé complexes.

Le DAC 32 participe ainsi à la structuration des parcours de santé du territoire et renforce la lisibilité de l'offre.

L'EHPAD La Roseraie s'appuie sur l'expertise en soins palliatifs du DAC 32 en soutien de ses équipes dans la prise en charge palliative de ses résident(e)s. Le recours au DAC concourt à la co-construction du projet de soin avec le patient et les professionnels.



Prévenir les troubles comportementaux grâce aux Thérapies Non Médicamenteuses Personnalisées (TNMP)

L'EHPAD Sainte Catherine Labouré de Toulon (83) développe l'accompagnement de ses résidents par les TNMP, qui permettent d'agir entre autres sur la resynchronisation, la réminiscence ou encore avec des thérapies par les sens. Cette approche non médicamenteuse fait sens avec la charte « zéro contention » mise en place au sein de l'établissement.

Les TNMP sont aussi déployées auprès de résidents angoissés avec des troubles du comportement de nuit dans le cadre du pôle d'activité et de soins adaptés (PASA) de nuit afin de mettre en place un environnement et une prise en charge propices au sommeil et au lever du résident.

En 2022, l'EHPAD Sainte Catherine Labouré a aménagé un jardin thérapeutique équipé d'agrs et de matériels spécifiques. Celui-ci favorise le maintien de l'autonomie grâce à l'aménagement de parcours adaptés et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des TNMP.



Les bénévoles, un précieux renfort dans les activités quotidiennes de nos établissements



Acteurs incontournables du programme d'animation, de nombreux bénévoles se relaient chaque semaine au sein des établissements Itinova pour accompagner les résidents dans leurs activités.



Accompagner les résidents dans leurs activités

L'EHPAD Sœur Rosalie à Confort (01) a signé une convention de partenariat par le biais du CLIC – Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique - afin que des bénévoles puissent intervenir régulièrement au sein de l'établissement et l'accompagner dans la mise en place d'activités.

Ce projet d'interventions régulières s'est mis en place avec des bénévoles venus visiter l'établissement puis réfléchir sur comment s'intégrer dans le planning d'activités.

Les bénévoles ont ainsi l'opportunité de se positionner sur une activité mise en place par le service animation ou d'en proposer de nouvelles.

Les activités sont multiples et variées : belote, rencontres intergénérationnelles avec les enfants de l'école une fois par mois, jardinage, activités musicales avec intervenants extérieurs, loto...



EHPAD Sœur Rosalie



EHPAD Louise Anceau

Stimuler et prolonger l'autonomie des résident(e)s grâce au Service Civique Solidarité Seniors

Les résident(e)s de l'EHPAD Louise Anceau d'Albi (82) ont bénéficié tout au long de l'année 2022 de l'intervention de deux jeunes volontaires dans le cadre d'un partenariat avec l'association Unis-Cité.

Deux programmes d'activité ont été proposés aux résident(e)s par le binôme, lors de leur intervention bihebdomadaire :

- **Le programme Intergénéreux** : les jeunes volontaires viennent passer du temps individuellement avec plusieurs résidents qui ont habituellement peu de visites. Ces temps d'échanges permettent aux résidents de recevoir une attention qui les rassure et les réconforte ; et les jeunes profitent des sujets de connaissance partagés par les résidents.
- **Le programme SilverGeek** : les jeunes volontaires initient collectivement les résidents aux objets numériques autour d'actions très diverses : jeux vidéo, tablettes numériques, envois d'e-mails, consultations de sites Internets, etc.

Ces interventions permettent de développer une approche globale touchant au bien-être physique et moral des résident(e)s.

Le siège social : les expertises métiers au service de nos établissements

Les collaborateurs des différents services supports du siège social se sont mobilisés autour du projet de reconstruction de la résidence Sainte Marthe à Montélimar (26), livré en 2022.

Cet Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) a réouvert en plein centre-ville dans le quartier historique, à l'issue de 3 ans de travaux.

Ce projet a pu voir le jour grâce à l'appui du département de la Drôme, de l'ARS et de la CNSA ainsi que de la mobilisation de l'ensemble des directions support du siège, de la direction de l'établissement ainsi que de ses équipes.

Patrimoine immobilier

Le service patrimoine immobilier a assuré le pilotage des études, du respect du budget et des travaux qui ont été réalisés en deux parties. La première qui a débuté en 2019 (désamiantage de l'aile conservée et démolition des autres bâtiments).

La deuxième phase de reconstruction a commencé en février 2020 (après une longue étape de fouilles archéologiques) et s'est achevée en août 2022.

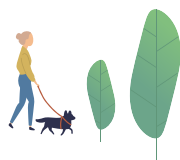


DAF : service contractualisation et contrôle de gestion

Un travail conjoint a été mené depuis 2014 par le service contractualisation et contrôle de gestion avec la directrice de l'établissement et la directrice d'exploitation en partenariat étroit avec les financeurs (le Conseil départemental et la direction départementale de l'ARS de la Drôme) afin de déterminer un budget d'ouverture avec un prix de journée adapté et l'obtention après négociation d'une tarification double. En effet, pour la première fois au sein d'Itinova, nous avons mis en place avec le conseil départemental une nouvelle convention d'aide sociale avec un tarif différent entre les résidents habilités à l'aide sociale et les nouveaux résidents non habilités à l'aide sociale.

Le service a aussi travaillé sur plusieurs scénarios afin de réduire les impacts financiers de cette reconstruction notamment grâce à :

- Deux emprunts souscrits auprès de la Caisse d'Épargne d'un montant total de 6 028 572€ remboursables sur 35 ans



- Plusieurs subventions (subvention CNSA de 1,4 M€, subvention Conseil départemental de la Drôme au titre du RDAI 740 000 €, financement ARS d'un CNR pour financer pendant 5 ans à compter de 2023 les frais financiers sur les deux emprunts pour 782 633€, financement ARS d'un CNR pour financer la qualité de vie au travail : 66 253 €)

L'ensemble de ces actions sont une avancée significative pour envisager de belles perspectives pour notre établissement.

Qualité

Suite à l'ouverture du bâtiment, une visite de conformité est réalisée avant l'emménagement des résidents. Le service qualité a travaillé en lien avec la directrice et directrice adjointe, l'idec, le médecin coordonnateur pour aider à l'élaboration et la rédaction des documents relatifs aux projets de l'établissement, plan bleu, protocoles en cas de décès, de grippe, gastro entérite, élaboration de projet personnalisé, règlement de fonctionnement, contrat de séjour, livret d'accueil (...)

Achat

Le service achat a lancé des consultations pour optimiser le budget équipement de l'ensemble de l'établissement avec des matériaux plus ergonomiques et esthétique pour un total de 674 K€ TTC.



Communication

Le service communication a accompagné la direction de l'établissement sur l'organisation de son inauguration. Cet événement s'est déroulé le 30 novembre en présence du personnel, des résidents et de leurs familles, ainsi que de nos financeurs, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil départemental de la Drôme.



La Direction des Systèmes d'Information (DSI)

Comme pour tout projet immobilier, la DSI intervient en amont de la construction de l'établissement sur la validation des plans d'implantation réseau, téléphonie et wifi. Une fois le bâtiment livré, les équipes de la DSI font l'installation du réseau, d'internet, de la téléphonie, des postes informatiques, des systèmes de sécurité avec pare-feu, le déploiement de l'appel malades et le déploiement de la télévision connectée avec une chaîne interne qui permet de diffuser des informations aux malades, avec module family qui permet aux résident(e)s et leurs familles de partager des photos.

Éléments financiers 2022



BILAN ACTIF

au 31/12/2022 (K€)

	2022	2021
Immobilisations incorporelles	1 470	778
Immobilisations corporelles	127 585	122 578
Immobilisations financières	2 132	2 468
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	131 187	125 823
Créances et stocks	18 254	16 634
Liquidités et VMP	59 643	57 919
Charges constatées d'avance	1 966	954
TOTAL ACTIF	211 050	201 330

BILAN PASSIF

au 31/12/2022 (K€)

	2022	2021
Fonds associatifs	100 126	94 554
Provisions et fonds dédiés	16 572	15 023
Emprunts et dettes financières	56 519	56 689
Emprunts et dettes diverses	2 277	2 209
Dettes d'exploitation	33 947	32 045
Produits constatés d'avance	1 609	811
TOTAL PASSIF	211 050	201 330

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

au 31/12/2022 (K€)

	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	185 493	172 708
CHARGES D'EXPLOITATION	191 343	169 034
Autres achats et charges externes	59 841	51 380
Masse salariale chargée	115 753	104 526
Dotations aux amortissements et provisions	15 463	12 795
Autres charges	286	333
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-5 850	3 674
RÉSULTAT FINANCIER	-371	-472
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 374	2 030
Impôts sur les sociétés	-179	-12
RÉSULTAT NET	-4 027	5 220

DONNÉES

(K€)

	2022	2021
Résultats des activités de la gestion contrôlée	-6 645	1 484
Résultats des activités de la gestion libre (comprenant les budgets commerciaux des ESAT)	2 618	3 736
RÉSULTAT COMPTABLE	-4 027	5 220

INVESTISSEMENTS

(K€)

	2022	2021
Acquisition immobilisation corporelles et incorporelles (hors immos en cours)	18 385	13 951
Immobilisations en cours	373	4 515
Diminutions des immobilisations en cours	-7 414	-5 113
TOTAL INVESTISSEMENTS	11 344	13 353

Le total des produits d'exploitation de l'exercice 2022 s'élève à 185,5 M€, répartis comme suit au sein des deux pôles d'activités de l'association : 113,5 M€ pour le pôle Personnes Agées et Sanitaire, 70,1 M€ pour le pôle Handicap, Enfance et Précarité et 1,9M€ d'autres produits.

Cette progression de 7,4% s'explique majoritairement par la hausse des financements obtenus par l'activité handicap Adultes complété par les EHPADs et les activités sanitaires (SSR) qui résulte de compléments de financements perçus au titre des mesures salariales (SEGUR, prime Grand Age, Laforcade) et du dégel de la valeur du point et inflation.

Le résultat d'exploitation dégagé en 2022 est en recul de 9,5 M€ par rapport à celui de l'exercice précédent, marqué notamment

par un recours à l'interim et aux CDD dans un contexte de sortie de crise sanitaire qui a généré une aggravation des difficultés de recrutements sur des métiers en tension.

Notre résultat comptable déficitaire de -4 M€ est composé à hauteur de -6,6 M€ par nos activités de la gestion contrôlée. Notre résultat lié à nos activités de gestion libre est de +2,6 M€. Il convient de noter que le résultat net comptable 2022 intègre un résultat exceptionnel de 2,3 M€ incluant notamment des plus-values de cession pour 1,7M€, ainsi que diverses régularisations. Les investissements réalisés en 2022 s'élèvent à 11 M€, incluant les principaux projets immobiliers de l'association avec la fin des travaux de construction du nouvel EHPAD de Sainte Marthe à Montélimar (26) et les 17 logements de St Gaucher (26).

Liste des établissements et services

SIÈGE SOCIAL – Villeurbanne (69)

Accompagnement des enfants

HANDICAP ENFANTS (24)

- > DIEM Henry Gormand, Bron (69)
- > IME Édouard Seguin, Lyon (69)
- > IME Jean Bourjade, Villeurbanne (69)
- > SESSAD Prélude, Villeurbanne (69)
- > IDV & DITSA, Clermont-Ferrand (63)
- > IDV / SAFEP & SAAAI, Clermont-Ferrand (63)
- > SAFEP & SAAAI, Vals Près le Puy (43)
- > DI TSA CRDV et SESSAD TSA, Clermont-Ferrand (63)
- > Plateforme de répit CRDV, Clermont-Ferrand (63)
- > Plateforme handicap rare, Clermont-Ferrand (63)
- > SAPHIR-IME Péron, Péron (01)
- > SAPHIR DITEP Saint-Jean-Le-Vieux (01)
- > SAPHIR DITEP Gex (01)
- > DITEP Clair'Joie – Dommartin & Saint-Just d'Avray (69)
- > DITEP SESSAD, L'arbresle, Thizy Les Bourgs & Limas (69)
- > ITEP Montbernier Bourgoin-Jallieu & annexe à Saint-Savin (38)
- > SESSAD DITEP Nord Isère Bourgoin-Jallieu (38)
- > IME Sylvabelle, La Croix -Valmer & Draguignan (83)
- > ITEP Masylla, La Croix-Valmer (83)
- > IME ISVP, Lyon (69)

PROTECTION DE L'ENFANCE (6)

- > MECS Le Port et Accueil familial, Condrieu (69)
- > MECS L'Étoile du Rachais, La Tronche (38)
- > MECS Chanteclair, Aurillac (15)
- > MECS La Clairière, Unieux (42)
- > MECS Merly, Toulouse (31)

Accompagnement des adultes

HANDICAP ADULTES (12)

- > EAM Saint Joseph, Beaupont (01)
- > Centre de rééducation prof Déficiant visuels, Clermont-Ferrand (63)
- > EANM Saint-Vincent, Corbonod (01)
- > EAM Montanier, Corbonod (01)
- > ESAT Les Mimosas, Fréjus (83)
- > SAVS Les Mimosas, Fréjus (83)
- > ESAT Les Ateliers Chaud d'Abrieu, Roaix (84)
- > EANM Résidence La Ramade, Vaison-la-Romaine (84)
- > EANM La Rouvillière, Vaison-la-Romaine (84)
- > SAVS/SAVA. 84, Avignon (84)
- > SAVS La Merci, Vaison-la-Romaine (84)



PRÉCARITÉ LOGEMENT (3)

- > CHRS et hébergement d'urgence Les Adrets du Var, Fréjus (83)
- > SIAO 115 du Var, Toulon (83)

SANITAIRE (5)

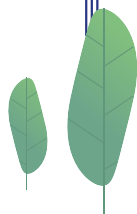
- > SMR L'Angélus, Marseille (13)
- > SMR Auvergne Basse Vision, Clermont-Ferrand (63)
- > SMR La Marteraye, Seynod (74)
- > SMR Villa Concha Berri, Hendaye (64)
- > CSI Saint Vincent Concha Berri, Hendaye (64)

Accompagnement des personnes âgées

PERSONNES ÂGÉES (23)

- > EHPAD Les Logis du Parc Moussier, Athée (21)
- > EHPAD Saint Vincent-de-Paul, Vignoles (21)
- > EHPAD Notre-Dame des Roches, Anjou (38)
- > EHPAD Le Bon Repos, Belley (01)
- > Accueil de Jour, Belley (01)
- > EHPAD Saint Vincent-de-Paul, Valserhône (01)
- > EHPAD Soeur Rosalie, Confort (01)
- > EHPAD Saint Joseph, Bourbon-L'Archambault (03)
- > EHPAD Le Château de Grex, Corbonod (01)
- > EHPAD Sainte Anne, Crest (26)
- > EHPAD Sainte Marthe, Montélimar (26)
- > EHPAD Louise Thérèse, Écully (69)
- > EHPAD Résidence Dorothee Petit, Irigny (69)
- > EHPAD La Providence, Le Coteau (42)
- > EHPAD Foyer Notre-Dame, Les Marches (73)
- > EHPAD Notre-Dame de la Salette, Sainte-Foy-lès-Lyon (69)
- > EHPAD Résidence Cardinal Maurin, Oullins (69)
- > EHPAD Villa Saint Jean, Saint-Jean-des-Ollières (63)
- > EHPAD Saint Vincent-de-Paul, Montolieu (11)
- > EHPAD Louise Anceau, Albi (81)
- > EHPAD Saint Vincent-de-Paul, Blan (81)
- > EHPAD La Roseraie, Auch (32)
- > EHPAD Sainte Catherine Labouré, Toulon (83)

Glossaire



ACJ : Accueil de Jour

AIS : Actes de Soins Infirmiers

AMI : Actes Médico Infirmiers

AM : Acte pratiqué par l'infirmier ou l'infirmière, applicable aux soins réalisés à domicile pour les patients dépendants en sus des séances ou des forfaits

ARS : Agence Régionale de Santé

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

CCASS : Association Comité Commun Activités Sanitaires et Sociales

CEM : Centre d'Éducation Motrice

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CNR : Crédit Non Reconductible

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CRDV : Centre de Rééducation pour Déficients Visuels

CRSP : Centre de Rééducation Sociale et Professionnelle

CSI : Centre de Soins Infirmiers

DI - TSA : Déficients Intellectuels – Troubles du Spectre de l'Autisme

DITEP : Dispositif intégré ITEP

EAM : Établissement d'Accueil Médicalisé (anciennement Foyer d'Accueil Médicalisé)

EANM : Établissement d'Accueil Non Médicalisé (anciennement Foyer d'hébergement)

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

ETP : Équivalent Temps Plein

FH : Foyer d'Hébergement

FV : Foyer de Vie

GIE : Groupement d'Intérêt Économique

GIR : Groupe Iso-Ressources

GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

IME : Institut Médico-Éducatif

ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social

PASA : Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

PHV : Personnes Handicapées Vieillissantes

SAAAS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation

SAVA : Service d'Accompagnement à la vie Autonome

SAPHIR : Service d'Accompagnement Personnalisé avec Hébergement, Inclusion et Ressources

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SBE : Association Santé & Bien-Être

SESSAD : Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SIRIUS : Service Innovant pour des Réponses Inclusives aux Usagers à destination des Sans solutions

SMR : Établissement de Soins Médicaux et de Réadaptation



29 av. Antoine de Saint-Exupéry
69100 Villeurbanne
www.itinova.org

